

## Séance du Conseil Municipal du 29 Octobre 2010

Tous les Conseillers présents

**Le compte rendu de la réunion précédente (10 septembre) est approuvé.**

### **Plan accessibilité voirie et espaces publics**

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (« PAVE ») de DROM a été transmis aux services du Conseil Général et à ceux de la CCTER, gestionnaires de voies concernées par ce document. Ces deux structures ont émis un avis favorable à ce plan. Le Conseil approuve le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics tel qu'il lui a été présenté.

### **Voirie/Urbanisme**

Le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour une mission d'établissement d'un relevé topographique en prévision de travaux d'amélioration dans l'Impasse sur la Fontaine ; il présente les devis de trois cabinets. Le conseil décide de confier cette mission à la SARL CHANEL de Bourg en Bresse, et accepte le devis d'un montant de 500 € H.T.

Le Maire présente l'avant projet d'aménagement de la tranche 2 Cœur de village réalisé par Sébastien Lacroix du cabinet Infratech, qui en assure la maîtrise d'œuvre. Un débat est engagé sur le projet présenté et plusieurs modifications seraient souhaitées (création de passages piétons, sécurisation des carrefours et gestion du stationnement). Il sera demandé au maître d'œuvre de faire une nouvelle proposition prenant en compte ces éléments.

### **Ecole/Finances**

Depuis la rentrée, 20 enfants sont scolarisés dans la classe unique, répartis sur 5 niveaux. Il serait souhaitable qu'une aide soit apportée à l'enseignant. Environ 2 H 15 par semaine peuvent être transférées du temps de travail de M<sup>me</sup> Sophie Théry, qui assure l'accueil périscolaire. Le Conseil décide de financer 2 H 30 supplémentaires par semaine jusqu'aux vacances de Noël. A ce moment là, le point sera fait avec l'instituteur pour déterminer les modalités de cette intervention (amplitude et répartition).

Une subvention de 1000 € sera versée pour cela au Sou des Ecoles, employeur de M<sup>me</sup> Théry.

Le Maire propose de renouveler la convention avec la commune de Jasseron, en ce qui concerne la scolarisation en classe maternelle des enfants de DROM. Pour l'année 2010/2011, la participation est de 220 € par enfant de maternelle et de 350 € par enfant scolarisé en primaire, ayant bénéficié d'une dérogation.

### **Carrières**

La commission a rencontré l'entreprise Rabier pour étudier une convention de fortage pour son projet de carrière marbrière.

L'entreprise Rivat a demandé oralement à bénéficier d'un bail de location pour la parcelle A 1704, au lieu dit Vers la Borne. Elle projette de déposer un dossier d'exploitation de matériau rocheux sur ce secteur, et doit justifier de la maîtrise du foncier sur ce site. Le conseil municipal émet un avis défavorable.

Le Maire explique qu'un projet de carrière est déposé sur la commune de Ramasse, vers le viaduc. Il indique qu'une enquête publique a eu lieu, à laquelle la commune de Drom n'a pas été associée, étant située à plus de trois kilomètres du site d'exploitation projeté. Le conseil indique ne pas être opposé à un projet d'exploitation de carrière sur la commune de Ramasse, mais rappelle être en cours d'étude d'un projet sur la commune de Drom, qui induira des transports de matériaux par camions dans la traversée du village ; il exprime alors son souhait de ne pas voir le village de Drom traversé par des camions supplémentaires en provenance d'une carrière située du côté sud du village de Ramasse.

### **Questions diverses**

Une fuite de **fuel** a été détectée dans l'installation de chauffage de la mairie. Une rencontre doit avoir lieu prochainement entre les experts désignés par les assureurs des différents intervenants (commune, installateur, fabricant, fournisseur).

Le **Syndicat d'Énergie et de E-communication de l'Ain** projette de proposer le transfert de la compétence éclairage public. La cotisation correspondante serait basée sur différents critères et serait pondérée par un coefficient (« bonus/malus ») tenant compte des réalisations de la commune pour optimiser la consommation d'énergie. Les nouveaux statuts du syndicat prévoient désormais la possibilité de désigner un délégué suppléant ; le conseil désigne Florence Blatrix.

L'opération **Premières Pages** est reconduite et se déroulera de février à mai 2011 : le Maire informe qu'il a inscrit la commune dans cette démarche ; une animation sera organisée à la bibliothèque le 4 avril avec un écrivain.

Le Maire présente le bilan des **animations culturelles** de l'été : six manifestations ont drainé environ 1 000 spectateurs pour un budget total de 1 540 €.

Le **site internet** de la commune a été enrichi de nouvelles fonctionnalités. Les derniers numéros du bulletin municipal sont consultables en ligne ; à terme, l'ensemble de la « collection » sera disponible.

Le maire présente le rapport d'activité de la **gendarmerie** sur le secteur.

Un panneau « **Voie sans issue** » sera installé à l'entrée du chemin des Conches.

Suite à la démission de Pierre Bailloud pour raison de santé, Jacques Desmaris, maire de Grand Corent, a été élu vice président de la **CCTER**, en charge de la voirie.

Le marché **déchets** de la CCTER est en cours de reconduction pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les bennes collectives d'ordures ménagères résiduelles (OMr) seront supprimées au bénéfice d'une collecte en porte à porte. Dans le dernier échantillonnage réalisé sur les déchets de la communauté, il apparaît que 35 % des OMr sont constitués de déchets recyclables (acceptés au point d'apport volontaire) ou compostables.

Le **syndicat des eaux** a reconduit son marché d'affermage avec la Lyonnaise des Eaux. Les participations du Département sont revues à la baisse (de 4 M€ en 2010 à 1,7 M€ en 2011 pour l'ensemble des syndicats, dont 180 000 pour Ain Suran Revermont). Le prix de l'eau est réévalué (en moyenne 5,4 % pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>).

Par l'intermédiaire d'un partenaire professionnel, Yves Guillemot propose de faire réaliser des analyses de **cuivre dans le réseau d'assainissement**, en remontant la filière en différents points en amont du site de traitement pour tenter de déterminer sa provenance ou vérifier sa constance dans les effluents.

**Prochaine réunion** : le 10 décembre 2010